

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



CTL du 12 mai 2017

Le CTL du 28 avril s'est finalement tenu le 12 mai 2017. La première partie du CTL était consacrée aux fusions des secteurs d'assiette de plusieurs SIP, la seconde partie au bilan d'activité 2016 de la division de la formation professionnelle et au plan de formation 2017.

1/ 3 Fusions des secteurs d'assiette sont à l'ordre du jour :

*SIP 15^{ème} NECKER, les 3 SAID : Cambronne, Falguière, Vaugirard deviennent le SAID NECKER.

*SIP PARIS 18^{ème} BOUCRY, les 4 SAID seront transformés en 2 SAID : Championnet et Custine deviendront le SAID CLIGNANCOURT et les Ordener et La Chapelle deviendront le SAID GOUTTE D'OR.

*SIP PARIS 18^{ème} GRANDES CARRIERES SUD les 2 SAID deviendront le SAID GRANDES CARRIERES SUD.

Un débat houleux concernant ces fusions s'est déroulé.

L'administration est elle crédible lorsqu'elle ne fait pas de lien entre ces restructurations et la baisse des effectifs ?

La suspicion des OS qui voient dans ces réorganisations une contrepartie de suppression d'emplois récentes, en cours ou à venir est elle vraiment déplacée ?

L'administration évoque parmi les motifs de fusion :

* Pour NECKER, une organisation nouvelle adaptée à la réalité de l'entraide actuelle des 3 SAID facilitée par l'unicité de la base informatique ILIAD. Cela devrait permettre la création d'une cellule dédiée au CSP et au contentieux.

L'administration y trouve des avantages pour la gestion des agents, des dossiers et du planning accueil chaque agent assure à tour de rôle la réception du public en appui au cadre B relations publiques.

Chacun appréciera ...

*Pour BOUCRY, la rationalisation de l'organisation du nouveau SIP suite à la fusion des SIP Clignancourt et Goutte d'Or.

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL : Dominique CHEMLA
DRFIP PARIS SITE REAUMUR TEL 01 55 80 66 46 FAX 01 55 80 66 79
E-mail : cftcparis@gmail.com Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr/auplan-local>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



Elle considère que la fusion des SAID offrira une plus grande souplesse de gestion, facilitera le suivi des dossiers et permettra d'unifier les pratiques. En outre, elle devrait favoriser l'intégration des nouveaux agents « nombreux chaque année », grâce à une mutualisation facilitée.

Voici en termes diplomatiques un terrible constat...

*Pour GRANDES CARRIERES SUD, il s'agit d'une harmonisation des procédures et des méthodes de travail, ainsi que de mutualiser et de faciliter la formation.

L'administration prétend ainsi optimiser le fonctionnement interne des secteurs, mieux répartir la charge de travail et libérer un cadre B pour des travaux comme le gracieux, le contentieux complexe et le CSP.

Sans commentaires...

Pour toutes ces fusions, elles ne seront effectives qu'au 01 janvier 2018 avec une préfiguration au 01 septembre 2017 pour tenir compte des mutations.

A la suite d'une demande de suspension de séance, l'ensemble des OS ont présentées un vœu. Ce vœu se fonde sur une irrégularité qui écarte du débat au CTL des modifications concernant le fonctionnement des services, sans apporter le complément nécessaire sur le devenir des cadres B et A dans le contexte des fusions de ces SAID.

De plus, l'administration ne donne pas de précisions concernant la photographie du CSP et de l'infra DFE sur l'ensemble de tout Paris.

2/ Bilan d'activité 2016 de la division de la formation professionnelle et au plan de formation 2017.

Concernant ce point, il n'est évidemment pas possible de faire un compte rendu exhaustif soulignons la qualité et le travail de la division de la formation professionnelle dans un contexte budgétaire et contraignant difficile.

A/ 2016

Avec 21 919 journées stagiaires, le bilan montre une baisse du nombre de journées stagiaires de -14,2 % et une augmentation du nombre de stagiaires de 6,4 % puisqu'ils passent de 9 940 à 10 576.

C'est donc plus de stagiaires sur des stages de plus courtes durées qui expliquent cette situation.

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



Soulignons la baisse sensible des mobilités fonctionnelles (60 jours de formation) qui passe de 92 à 54 agents en 2016.

Avec l'ENFIP, le suivi individualisé de la formation est maintenant possible sur 12 parcours métiers avec une perspective sur les 18 métiers identifiés, ce qui permet de ne pas faire le choix de l'intégralité des modules mais celui des modules qui sont utiles à l'agent.

A cet égard, la division épouse le plus possible les besoins de formations adaptés au fonctionnement des services.

Les absences sur les stages de formations sont proches de 9 %, mais s'expliquent.

La baisse des journées stagiaires sera probablement compensée en raison de décalages sur des formations avec des inscriptions fin 2016 qui se déroulent en 2017.

B/ 2017

Le plan des formations est présenté pour l'année 2017, des actions « flash » d'une demi-journée à l'adresse des vérificateurs est déjà mis en œuvre avec pour cible CALC et les reconstitutions de recettes.

Déjà engagées : de nombreuses sessions concernant le nouveau dispositif du prélèvement à la source. Les besoins du SFACT ville de Paris en formation réciproque et les SDE (enregistrement) sont pris en compte.

La CFTC regrette solidairement avec les autres OS, une application trop restrictive du DIF de de la part de RH2C qui revient à refuser une grande partie des demandes.

En particulier les projets de reconversions professionnelles et d'épanouissement personnel.

Espérons que les nouveaux dispositifs prévus CPF et CEC ne subiront pas le même sort.

SYNDICAT NATIONAL CFTC DGFIP

Section de Paris

MIEUX VIVRE NOTRE AVENIR



HORS CTL

En écho au dernier CTL concernant le budget le président de séance Monsieur PROCACCI a accepté de recevoir les agents d'entretien et du nettoyage qui sont actuellement en grève et manifestent depuis plus d'une semaine rue de la Banque.

Il ressort que VDS la nouvelle entreprise sélectionné par l'UGAP réduit les horaires des agents et augmente leur charge de travail en prenant le marché avec l'administration comme prétexte auprès des agents qui, faut-il le rappeler, travaillent parfois depuis plus de 15 ans dans nos locaux avec des rémunérations déjà modestes.

Pour la CFTC ce conflit ou l'administration via l'UGAP est un acteur bénéficiaire est humainement inadmissible.

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL :Dominique CHEMLA

DRFIP PARIS SITE REAUMUR TEL 01 55 80 66 46 FAX 01 55 80 66 79

E-mail : cftcparis@gmail.com Site Internet : <http://www.cftc-dgfip.fr/auplanlocal>

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF